

PLAN VELO YVETOT NORMANDIE



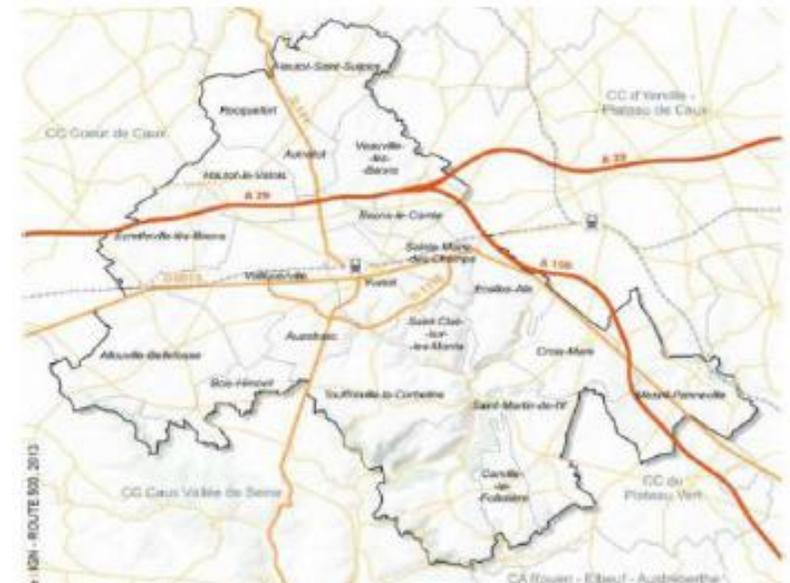
**Communauté de Communes
Yvetot Normandie**

Lucie GAUTHIER,
chargée de mission
transition écologique
lucie.gauthier@yvetot-normandie.fr
02 77 43 99 93



YVETOT NORMANDIE

- 26 000 habitants
- 19 communes
- Un territoire rural autour d'une ville centre : Yvetot
- Un bon maillage routier et présence d'une gare reliant Le Havre-Rouen-Paris
- Des coupures pour les vélos (à cause des routes surtout)
- Territoire où le vélo n'est pas encore très développé, peu de pistes sécurisées
- Mais un potentiel important : territoire quasi plat, distances courtes, concentration des équipements, emplois, moyens de communications



RAPPEL DE LA DEMARCHE

Objectifs :

Elaborer une stratégie cyclable sur la communauté de communes Yvetot Normandie afin de **favoriser l'utilisation du vélo** pour les **déplacements du quotidien**.



Déroulé du travail :

- **Juin 2019** : CCYN lauréate de l'appel à projet **AVELO de l'ADEME** et **obtient 70%** de subvention pour réaliser un plan vélo
- **Juin – sept 2019** : Choix de réaliser le diagnostic par un stagiaire de l'université du Havre
 - Enquête usagers (670 réponses), analyse des besoins, des manquements...
 - Rdv avec les acteurs clés
 - Qualification de l'état de toutes les routes du territoire en vélo

Déroulé du travail :

- **Juillet 2020- mai 2021** : élaboration du Plan vélo avec le **bureau d'étude CODRA**
 - Des rencontres techniques
 - Une phase de cartographie participative en ligne a permis aux citoyens de localiser les points durs sur le territoire (250 contributions par 50 personnes différentes).
 - 2 ateliers de travail avec les élus des 19 communes
 - 1 atelier habitant
 - 1 atelier technique avec les EPCI voisins
 - 3 comités de pilotage (invitation de tous les maires de la CCYN)
- **Septembre 2021** : Délibération pour approuver le plan vélo
- **Octobre 2021** : Délibération pour voter la mise en place d'un fond de concours d'aide pour les communes de 1,3 millions d'euros pour 10 ans



RAPPEL DES COMPETENCES

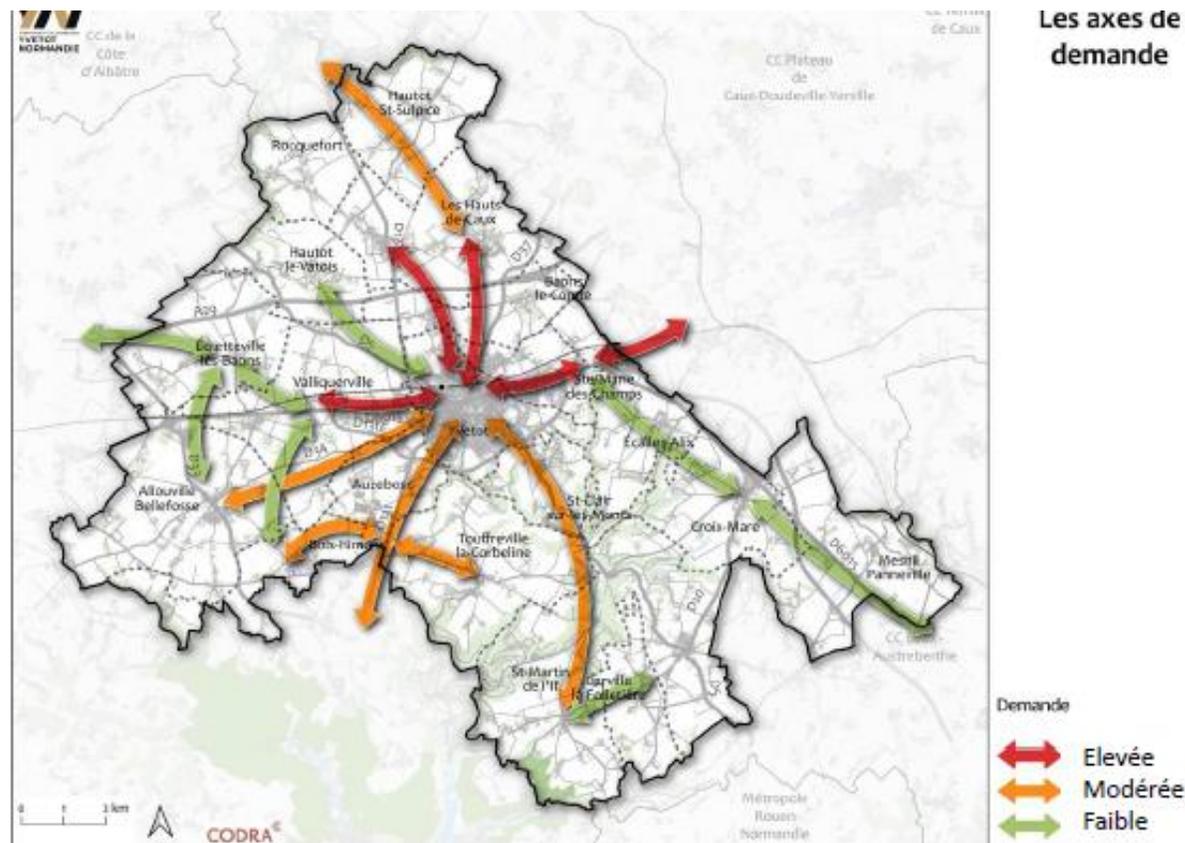
La CCYN n'a pas la compétence voirie et ne peut remplacer les communes pour la mise en place des aménagements.

En revanche, le travail sur le plan vélo permet :

- d'harmoniser les aménagements cyclables des communes de la CCYN et les mettre en cohérence
- d'obtenir d'avantage de subventions via les nombreux appels à projets
- Un appui technique de la CCYN aux communes pour le montage des dossiers de subvention

LES AXES DE DEMANDE CYCLABLE

- ▶ Trois axes répondant à une demande très élevée, depuis Yvetot vers Les Hauts-de-Caux, Valliquerville et Sainte Marie des Champs
- ▶ Quatre axes présentant une demande élevée : Les Hauts de Caux - Hautot Saint Sulpice, Yvetot – Allouville, Yvetot – Auzebosc et Yvetot – Saint Martin de l'If
- ▶ Des axes en connexion avec les territoires voisins (Héricourt, Rives en Seine, Motteville)
- ▶ Un seul axe transversal, se connectant aux axes radiaux : Bois Himont – Auzebosc – Touffreville – Saint Martin
- ▶ Quelques axes présentant une demande plus modérée



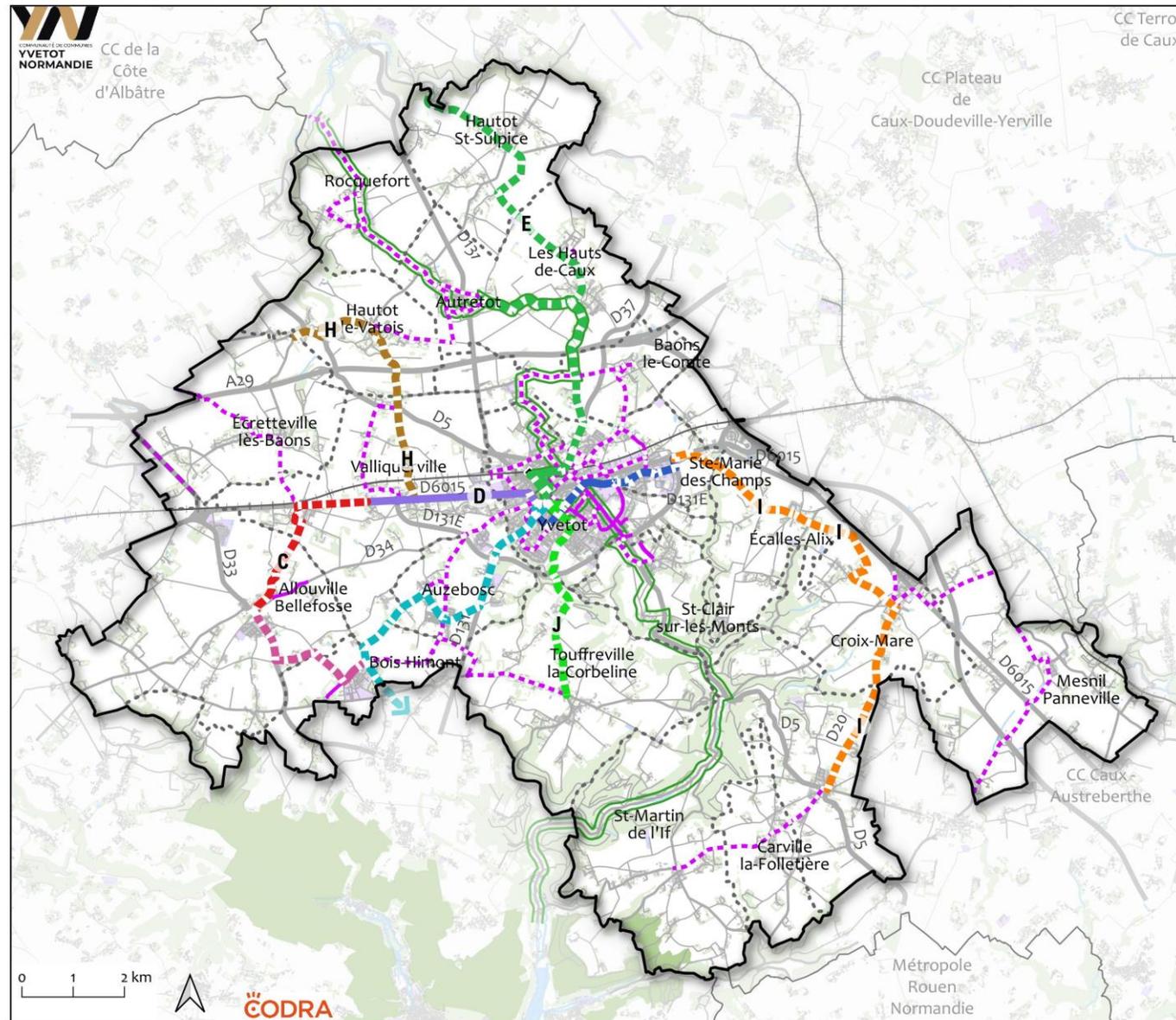
- Des axes de demande représentant la stratégie de développement du vélo à long terme, à valider avec les élus du territoire
- Une prise en compte du développement du vélo à assistance électrique (VAE)

LES PRINCIPES DU RESEAU CYCLABLE

Un réseau cyclable décliné en plusieurs catégories :

- Les liaisons « armature », pour les itinéraires cyclables structurants à l'échelle intercommunale (entre deux centralités au moins)
- Les liaisons complémentaires, répondant à une demande moins forte, mais présentant un potentiel intéressant pour compléter le réseau des liaisons armature, répondre à des besoins locaux ou permettre le rabattement depuis les zones de vie vers le réseau armature
- Les itinéraires de loisirs, pas toujours aménagés mais déjà existants, dont la vocation première n'est pas de répondre aux déplacements utilitaires

LE RESEAU ARMATURE



Réseau armature

- A : Yvetot - Auzebosc
- B : Touffreville-la-C. - Allouville-B.
- C : Allouville-B. - Valliquerville
- D : Yvetot - Valliquerville
- E : Yvetot - Hautot-St-Sulpice
- F : Yvetot - Ste-Marie-des-Champs
- H : Yvetot - Hautot-le-Vatois
- I : Ste-Marie-des-Ch. - St-Martin-de-l'If
- J : Yvetot - Touffreville-la-Corbeline
- Itinéraires complémentaires
- Réseau existant
- Réseau projeté

LES TYPES D'AMENAGEMENTS RETENUS

Piste cyclable (455 € / ml)



Bande cyclable (37 € / ml)



Chaucidou (37 € / ml)



Zone 30 (135€ / ml)



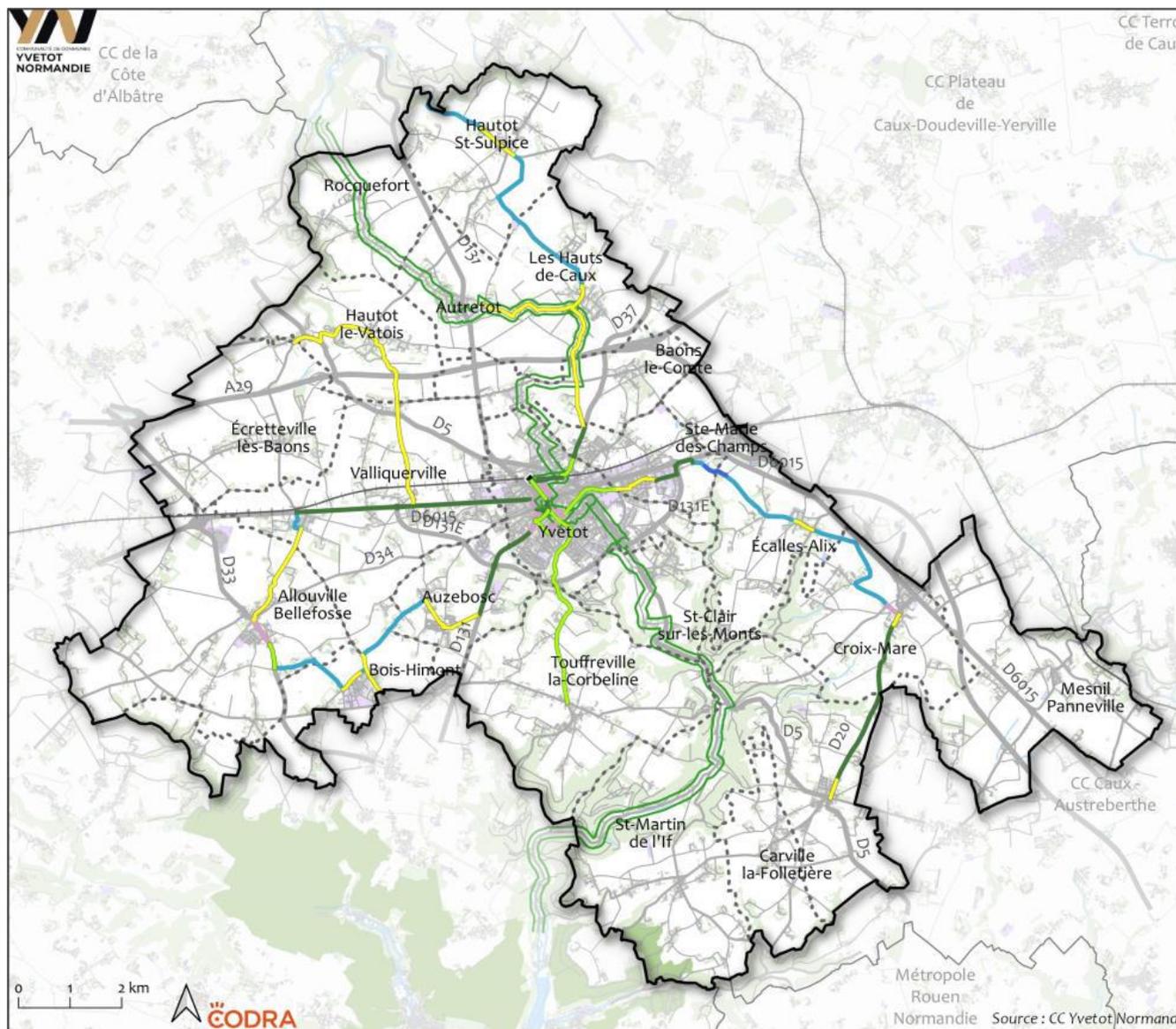
Itinéraire balisée vélo (2€ / ml)



Voie verte (350 € / ml)



LES AMENAGEMENTS RETENUS



Aménagements cyclables

- Voie Verte
- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Itinéraire jalonné vélo
- Chaucidou
- Zone 30
- Voie verte Entre Seine et Mer

LINEAIRE A AMENAGER (km)

Pour le réseau armature

Linéaire des aménagements cyclables (en km)	Bande Cyclable	Chaucidou	Itinéraire jalonné	Piste Cyclable	Voie Verte	Zone 30	Points durs (en nbre)	Linéaire Total (en km)
Allouville-Bellefosse	0,47	1,75	0,90				3	3,13
Auzebosc		1,44	0,94	1,57			2	3,94
Baons-le-Comte		1,38						1,38
Bois-Himont		1,33	1,55				1	2,88
Croix-Mare		0,22	2,14	1,41			1	3,77
Écalles-Alix		0,38	2,28		0,22		1	2,89
Écretteville-lès-Baons		0,08						0,08
Hautot-le-Vatois		3,32					2	3,32
Hautot-St-Sulpice		0,82	2,96				1	3,78
Les Hauts-de-Caux		3,62	1,93				2	5,56
Ste-Marie-des-Champs		0,90	0,26	1,63	0,24		5	3,02
St-Martin-de l'If		0,37		1,89				2,25
Touffreville-la-Corbeline	2,48							2,48
Valliquerville		2,42	0,47	1,36			4	4,25
Yvetot	3,45	0,03		1,02		1,70	15	6,20
Total	6,40	18,05	13,44	8,87	0,46	1,70	37	48,92

ESTIMATIONS FINANCIERES

Pour le réseau armature

Coût des aménagements cyclables	Bande Cyclable	Chaucidou	Itinéraire jalonné	Piste Cyclable	Voie Verte	Zone 30	Points durs	Total
Allouville-Bellefosse	18 000 €	66 000 €	1 500 €	0 €	0 €	0 €	19 500 €	105 000 €
Auzebosc	0 €	54 000 €	1 500 €	714 000 €	0 €	0 €	172 500 €	940 500 €
Baons-le-Comte	0 €	51 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	51 000 €
Bois-Himont	0 €	49 500 €	3 000 €	0 €	0 €	0 €	6 000 €	60 000 €
Croix-Mare	0 €	9 000 €	4 500 €	640 500 €	0 €	0 €	6 000 €	660 000 €
Écalles-Alix	0 €	13 500 €	4 500 €	0 €	78 000 €	0 €	6 000 €	103 500 €
Écretteville-lès-Baons	0 €	3 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 000 €
Hautot-le-Vatois	0 €	124 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	18 000 €	142 500 €
Hautot-St-Sulpice	0 €	30 000 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €	4 500 €	42 000 €
Les Hauts-de-Caux	0 €	135 000 €	4 500 €	0 €	0 €	0 €	16 500 €	156 000 €
Ste-Marie-des-Champs	0 €	33 000 €	0 €	741 000 €	82 500 €	0 €	205 500 €	1 063 500 €
St-Martin-de l'If	0 €	13 500 €	0 €	859 500 €	0 €	0 €	0 €	873 000 €
Touffreville-la-Corbeline	93 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	93 000 €
Valliquerville	0 €	90 000 €	1 500 €	619 500 €	0 €	0 €	213 000 €	924 000 €
Yvetot	129 000 €	1 500 €	0 €	466 500 €	0 €	229 500 €	276 000 €	1 102 500 €
Total	240 000 €	675 000 €	30 000 €	4 038 000 €	160 500 €	229 500 €	945 000 €	6 318 000 €

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT



Actions mises en place en 2021



30 000 €
d'aides attribuées
sur **200 000 €**
d'achats vélo
dont **50%** d'achats chez les
commerçants de la CCYN

- Surtout pour :
- des vélos ordinaires
 - 4 remorques
 - 1 vélo cargo
 - 5 vélos pliants


54% de femmes
Age médian : **46 ans**
Personne la plus âgée : **87 ans**

Bilan des aides vélos

Au 28/05/2021



205 dossiers
de demande d'aide



Moyenne de l'aide
sollicitée **145 €**



38 vélos enfants aidés



43% des demandes pour des
vélos électriques



75% de demande provenant
de personnes actives ou en
étude



bonne répartition
géographique
40% des dossiers venant
d'Yvetot et 18 communes sur
19 représentées.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

La politique cyclable ne concerne pas que des aménagements, la CCYN souhaite poursuivre/mener les actions suivantes :

- Promouvoir le stationnement sécurisé et adapté en nombre suffisant et bien positionnés
- Promotion : communication (événements, soutien aux associations), savoir rouler dans les écoles
- Relancer les subventions à l'achat pour les particuliers
- Développer de nouveaux services : location de vélos, station gonflage....
- Exemplarité interne à poursuivre



Merci pour
votre
attention